



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Affaire suivie par : Mme Noëlle HESTIN

Références : NH/LL

Sainte-Marie-aux-Mines, le 26 novembre 2024

CONCILIATEUR DE JUSTICE

À compter du 02 décembre 2024 un nouveau conciliateur de justice est nommé pour le Val d'Argent, pour prendre rendez-vous il faut s'adresser au secrétariat des différentes communes, à savoir :

- Mairie de Sainte-Marie-aux-Mines en appelant le 03 89 58 33 60
- Mairie de Sainte-Croix-aux-Mines en appelant le 03 89 58 73 12
- Mairie de Lièpvre en appelant le 03 89 58 90 14
- Mairie de Rombach-le-Franc en appelant le 03 89 58 90 53

INFORMATION